

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES
À PARIS

DISCOURS

PRONONCÉS

À LA SÉANCE DE CLÔTURE DU CONGRÈS

LE SAMEDI 26 AVRIL 1929

PAR

M. ÉMILE BOURGEOIS

MEMBRE DE L'INSTITUT

MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

PROFESSEUR À LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

ET

M. PIERRE MARRAUD

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCXXIX

Bibliothèque Maison de l'Orient



150060

DISCOURS

DE M. ÉMILE BOURGEOIS.

MESSIEURS,

Pour répondre à l'honneur que m'a fait récemment M. le Ministre de l'Instruction publique en m'appelant à remplacer mon regretté collègue, M. Aulard, à la présidence de votre section d'histoire moderne et contemporaine, je n'ai pas cru pouvoir choisir de meilleur thème à un échange de vues sur la science qui nous occupe que la question des Cahiers de Doléances aux États généraux de 1789.

Ce problème, car c'est encore un problème qui se discute, m'a paru présenter cet intérêt, d'abord, qu'il se place à la limite commune des deux périodes de notre histoire nationale qui sollicitent notre attention comme historiens et comme Français : l'étude qu'on s'en doit proposer et qui n'est point achevée, est susceptible, en éclairant les conditions politiques, sociales et économiques de la nation sous l'ancien régime monarchique, d'expliquer comment ces conditions se modifièrent, par la volonté des Français, pour orienter et déterminer la France et la démocratie contemporaines.

Jaurès, mon condisciple autrefois, qui, comme Taine notre ancien de l'École normale, s'était fait de philosophe, historien, pour connaître lui aussi et autrement les *Origines de la France contemporaine*, avait donné à cette étude toute son attention. Nous lui devons, historiens, une particulière gratitude pour l'initiative qu'il prit en 1903 d'inviter les pouvoirs publics à instituer, avec les crédits nécessaires, une vaste enquête documentaire sur la vie économique de la nation à la fin du XVIII^e siècle. M. Aulard apporta à cette initiative le précieux concours de son érudition éprouvée par vingt années de

recherches sur l'histoire politique de la Révolution, et le concours non moins précieux des érudits groupés autour de sa chaire et de ses publications, professeurs, archivistes, travailleurs bénévoles dont le zèle fut si fructueux. Comment n'évoquerais-je pas, parmi ces derniers, la mémoire et la figure de ce grand bénédictin laïque, Armand Brette, trop tôt ravi à la tâche qu'il s'était donnée de reprendre avec une méthode impeccable et par un effort de recherches qui fit notre admiration, l'examen de la grande consultation nationale de 1789? Les règles qu'il a tracées et appliquées demeurent celles de l'effort qu'à notre tour nous devons poursuivre. Et c'est mon désir de rendre hommage à des recherches si fécondes et à leurs auteurs qui m'a déterminé en second lieu à vous entretenir de l'édition et de la publication des Cahiers.

A tous ces motifs, enfin, j'ajouterai l'intérêt de premier ordre que présente non seulement pour notre histoire, mais pour l'histoire en général, cette consultation presque unique d'une vieille nation comme la France dont nous avons conservé par milliers d'exemplaires les réponses à son roi en 1789. Y a-t-il eu, chez aucun peuple, à aucune époque historique, pareille manifestation d'esprit public inscrite dans les documents? Si je m'explique qu'à l'étranger on ait essayé, comme fit M. Adalbert Wahl en 1901 et 1903, d'en réduire la portée et la valeur, je m'étonne qu'en France aussi on ait prétendu prouver dans des ouvrages tout récents, et parfois en deux pages plus que sommaires, le vide et l'inutilité absolue pour l'histoire des renseignements fournis par les Cahiers. Il pourrait peut-être suffire, pour en terminer une bonne fois avec ces jugements tendancieux, d'opposer à leurs auteurs le beau langage que tenait, en 1828, à la Chambre des Pairs, Chateaubriand non suspect de tendresse pour la Révolution : « Les Cahiers restent un monument précieux de la raison de la France où se trouvent consignés, avec une connaissance profonde des choses, tous les besoins de la Société en 1789. »

Le malheur a voulu que, depuis Chateaubriand, la publication des Cahiers ait été faite, trop hâtivement, sous l'inspiration de M. de Morny dans les *Archives parlementaires*, sans aucun classement méthodique, dans une confusion regrettable des cahiers de bailliages, de villes et de paroisses, de pseudo-cahiers et de simples brochures électorales. Cette édition a plus compliqué qu'éclairé les problèmes essentiels du caractère, de l'authenticité et de la signification histo-

rique de ces documents si divers, si nombreux que la recherche et l'examen n'en sont point encore aujourd'hui achevés.

Des initiatives particulières, dont il ne faut pas oublier le mérite, et qui font honneur à MM. les Archivistes départementaux ont partiellement corrigé les inconvénients de ce faux départ, plus nuisible qu'utile. Je pense aux publications de M. Loriquet pour le Pas-de-Calais, de M. Duval pour l'Orne, de M. Leroux pour le Limousin, de M. Chevreux pour les Vosges, de MM. Tholin pour l'Agenais et Mireur pour Draguignan, de M. Lavot pour la Nièvre, de l'abbé Pigeon pour Mortain, de M. Thénard pour Versailles et ses environs, qui se sont faites de 1880 à 1890, ainsi qu'à des éditions de Cahiers insérées dans les bulletins des Académies et Corps savants. Nous devons rendre hommage à l'auteur de la Collection des Cahiers de Paris, en 4 volumes, M. Chassin, à la méthode vraiment scientifique que MM. Legrand et Marquis ont appliquée à l'édition des Cahiers d'Étampes en 1898.

En 1895, cependant encore, MM. Aulard et Brette constataient que sur 643 cahiers de bailliages destinés à être présentés aux États généraux, 147, plus du quart, manquaient à l'histoire. Ils adressaient alors un pressant appel au zèle des érudits de toutes nos provinces, et sollicitaient auprès de votre Comité des travaux historiques un concours dont l'importance ne pouvait lui échapper ? La tâche semblait si considérable qu'on ne pensait alors à l'entreprendre que pour les Cahiers dressés par les députés des trois ordres pour les États généraux. Quelle masse redoutable à recueillir, à rechercher, à manier que celle des plaintes et doléances de toutes les communautés de paroisses, de bourgs, de villes, de corporations, sans parler de celles du clergé ! Quelle autre masse encore à remuer que celle des procès-verbaux tenus dans toutes ces assemblées à tous les degrés, dans les assemblées bailliagères dont M. Brette surtout a si bien prouvé l'importance, la nécessité même pour l'étude et le contrôle des Cahiers.

On doit remercier et admirer ceux qu'elles n'ont pas effrayés, l'érudit prématurément enlevé à son labeur qui dans les *Documents pour la convocation des Etats généraux* a publié trois volumes de *Procès-verbaux des Assemblées de bailliages*, et M. Onou qui, de Russie, conseillé par M. Kareiev est venu consulter dans nos archives la série Ba et les in-folios B III de la collection transcrite par Camus, pour relever dans ces procès-verbaux le millier de localités qui

furent déclarées défailtantes aux bailliages, moins par indifférence de leur part, que par retard dans les convocations, par les difficultés résultant dans certains pays de la saison, ou par fautes de l'administration judiciaire dont les circonscriptions électorales étaient mal réglées.

Il faut surtout se féliciter de l'entreprise qui se poursuit depuis 1903, pour l'étude et l'édition des Cahiers et procès-verbaux des Assemblées de paroisses et de villes dans les différents bailliages dont M. Brette avait eu encore le mérite de dresser l'atlas électoral et le plan. C'est une grande entreprise qui fait honneur à la *Commission de recherche des Documents relatifs à la vie économique de la Révolution*; elle a déjà permis de constater que la publication méthodique des Cahiers des Assemblées primaires éclaire, à la veille d'une grande crise de transformation, la vie de la vieille France d'une manière très vive et, particulièrement, la condition des campagnes françaises et de leurs habitants. Je voudrais, si le temps ne m'était mesuré, dire tout le bien qu'il faut penser des résultats acquis ainsi à notre histoire nationale par les bons ouvriers de cet édifice dont les assises sont solides désormais et l'accès précieux. Il serait à souhaiter que la contagion fût rapide de l'exemple donné par M. C. Bloch éditant le Cahier du bailliage d'Orléans, par l'abbé Guillaume celui de l'élection de Gap, de M. Boissonnade ceux de la sénéchaussée d'Angoulême, par M. Vernier le Cahier des bailliages de Troyes et Bar-sur-Seine, par M. Fournier celui de la sénéchaussée de Marseille, par M. Gandilhon ceux des bailliages de Bourges, Vierzon et Henrichemont, par M. Bligny-Bondurant ceux de Nîmes, par MM. Lesueur et Cauchie, les Cahiers des bailliages de Blois et de Romorantin, par MM. Sée et Lesort celui de Rennes, M. Fourastié le Cahier de la sénéchaussée de Bigorre, M. Leparquier celui des bailliages d'Arques et du Havre, M. Porée celui de Sens, M. Martin le Cahier du bailliage de Mirecourt. Je n'aurais rien de d'oublier l'excellente édition des Cahiers de la Flandre maritime par M. de Saint-Léger, les publications de M. Malrieu sur la sénéchaussée de Montauban, de MM. Pasquier et Galabert sur celle de Toulouse et de Comminges.

Si l'on considère que cet effort collectif, interrompu par la guerre pendant sept années de 1914 à 1921, ne compte en somme que quinze ans à peine, il apparaît comme très fécond déjà et très honorable pour ceux qui l'ont dirigé de leurs conseils, pour les érudits

surtout qui dans nos différentes provinces l'ont soutenu et réalisé par leur labeur intelligent et méthodique.

Avant la guerre cependant, on s'inquiétait déjà de la proportion ou, si vous voulez, de la disproportion entre ce qui avait été fait et ce qui restait à faire. Cette inquiétude fait honneur aux impatients qui l'éprouvèrent et la manifestèrent au Congrès réuni en 1913 à Paris des délégués départementaux de la *Commission d'histoire économique de la Révolution*. Ce Congrès écarta avec raison la tentation qui s'offrait de procédés plus expéditifs d'édition des Cahiers de paroisses sous la forme d'extraits seulement ou avec un appareil critique des plus réduits. En présence des résultats acquis par les publications excellentes qui avaient déjà paru, de ceux qu'on était en droit d'attendre d'autres recueils établis sur le même plan et par la même méthode, il ne sembla pas opportun de priver l'histoire des ressources qu'elle escomptait pour l'avenir.

Le premier et le plus important de ces résultats a été ou sera de permettre une réponse autorisée aux questions, peut-on dire, préjudicielles, tant de fois posées depuis Beugnot jusqu'aux études les plus récentes, de l'originalité, de la sincérité des cahiers élémentaires, de leur valeur objective et subjective pour connaître au vrai d'une part l'état social et économique de la France de 1789, d'une nation alors essentiellement agricole, et d'autre part les sentiments et l'opinion de la majorité des citoyens français, des paysans appelés pour la première fois dans leur ensemble à se prononcer sur leur condition et leurs besoins. Grâce à ces publications, subordonnées à un contrôle attentif d'autres documents, ordonnées avec précision, l'historien se voit préservé d'un double écueil, d'une confiance excessive ou d'une défiance systématique. MM. Sée, Lesort, Sagnac, Onou, dans des articles excellents sur les pays qu'ils pouvaient le mieux connaître, Flandre ou Bretagne, appuyés par les documents déjà publiés ont pu dégager des conclusions d'une portée générale qui ne s'accordent guère avec le dédain de certains auteurs pour « l'amas des Cahiers de plaintes paysannes, pour la liste puérile des criaileries locales ».

Nul ne songerait à contester aujourd'hui que beaucoup de ces Cahiers ne sont pas, dans leur forme du moins, œuvres des électeurs paysans eux-mêmes. Il y en eut cependant comme ceux de Rocquencourt, près Versailles, ou tels autres de Flandre et de Meuse où s'inscrivirent nettement en langage paysan les volontés des gens de

campagne. En tout cas, c'est conclure trop vite et trop légèrement que de croire à des copies de modèles types pour toute la France, semés à travers le royaume par les membres des clubs philosophiques, les agents des partis, les meneurs de la Révolution en marche, que partout les électeurs des campagnes auraient adoptés et signés sans les comprendre. Les procès-verbaux publiés font justice de cette apparence, et les cahiers eux-mêmes empruntés non pas seulement à des modèles généraux, mais à des modèles particuliers pour certaines régions, ont été très souvent modifiés, pourvus d'articles et de revendications ajoutées par les communautés elles-mêmes.

Il faudrait qu'on voulût bien se représenter la vie collective de ces communautés dont les habitants étaient habitués à se réunir en leur «auditoire» et s'y réunirent en mars 1789, «sous la forme accoutumée» autour de leur maire, gens illettrés souvent, en tout cas point lettrés à pouvoir rédiger eux-mêmes, mais non pas ignorants. Si l'on prenait le soin de dépouiller, comme il m'est arrivé de le faire pour certaines paroisses de Seine-et-Oise et des Vosges, les registres de mariages et de naissances, dans chacune d'elles on verrait se grouper, avec les témoins de ces actes capables de signer fort correctement, toute une société de notables villageois, laboureurs, cultivateurs, vigneron, petits négociants, gens de métier, liés de très près, et avec une très faible différence de conditions, au curé, à l'instituteur, au notaire royal, aux officiers et procureurs. Cette société incapable de rédiger des plaintes en confia la rédaction aux «meilleurs», comme ils ont dit. En doit-on conclure qu'ils n'en connurent ni la portée, ni la valeur ?

De cette valeur on discute encore. Les uns estiment que dans ces Cahiers élémentaires, les plus nombreux de tous, les plus propres à faire connaître la France de 1789, l'apport le plus précieux est d'ordre subjectif, dans le moyen qu'ils fournissent d'évoquer les jugements portés par la grande majorité des Français sur leur condition et leurs besoins; d'autres, doutant plutôt de la valeur subjective de cet apport, demanderaient de préférence aux Cahiers des renseignements de fait, très utiles à rapprocher d'autres sources, particulièrement sur le régime seigneurial, et les abus de ce régime, sur la fiscalité royale, l'exploitation agricole, les dîmes, des données très sûres que la science historique ne trouverait point ailleurs. A mon sens, malgré l'effort réalisé, la discussion ne pourra se clore que par un nombre

plus grand encore d'éditions, le plus grand possible. Le moment où l'on pourra s'expliquer n'est pas encore venu, mais nous devons tous souhaiter qu'il vienne pour le plus grand profit de la nation et la connaissance exacte de son passé. Si l'on tentait de dresser une carte des régions explorées, que de lacunes encore ! Tout le Sud-Ouest, presque tout l'Est de la vallée du Rhône et de la Saône, la plus grande partie du Nord de la France, et l'Est presque entièrement. Que d'efforts à demander aux hommes de bonne volonté !

Pour les convaincre, n'y aurait-il pas à leur faire voir d'abord l'état des richesses dont dispose, par ces Cahiers précieux des paroisses et des villes, un peuple comme le nôtre, appuyé sur une si vieille histoire dont il peut être fier, et digne de la peine que ses enfants prendraient pour éclairer une époque où le pays atteint d'une maladie de croissance est entré dans une crise décisive pour ses destinées.

L'inventaire de ces richesses devrait être établi avant tout par un effort commun des érudits de nos départements, archivistes, inspecteurs d'académie, inspecteurs primaires, instituteurs, professeurs de nos lycées et collèges, de nos Universités, par tous ceux qui dans nos provinces et nos sociétés savantes ont la curiosité de leur passé. Je pense à cette règle fondamentale du Discours de la méthode pour chercher la vérité dans la Science : « des dénombrements si complets que l'on soit assuré de ne rien omettre ». Dénombrer d'abord ces Cahiers de paroisse, dresser la liste aussi complète que possible de tous ceux qui nous ont été conservés, manuscrits et imprimés, originaux ou copies, indiquer les recueils, les fonds des archives parisiennes, départementales ou communales où on les trouve, c'est un devoir auquel notre Comité des Travaux historiques, avec le concours de M. le Ministre de l'Instruction publique et le vôtre que je sollicite pareillement, ne se dérobera pas. Devoir aisé à remplir d'ailleurs, et dont le bienfait est assuré. Un inventaire de ce genre, en effet, permettrait d'attendre la réalisation nécessairement plus lente de ce grand *Corpus* des Cahiers de la Nation qui se poursuit avec méthode et zèle auprès de nous ; il éveillera des curiosités, provoquera des bonnes volontés, guidera les recherches individuelles et l'effort collectif.

Il a été jusqu'ici trop facile de détourner les Français, en les abusant par la crainte d'être perdus dans la masse de ces documents, de l'attention qu'ils leur doivent. Tocqueville, mieux avisé et plus

sincère, les qualifiait de *Testament* de l'ancienne France : héritage aussi, d'un tel prix qu'aucune nation n'en a reçu de semblable, de ces laboureurs qui furent nos ancêtres, et nous avaient avec La Fontaine enseigné l'obligation de le faire valoir par notre travail : « Un trésor est caché dedans ».

DISCOURS

DE M. PIERRE MARRAUD.

MESSIEURS,

Je sens tout le prix de l'honneur que me confère la présidence de cette séance de clôture du 62^e Congrès des Sociétés savantes. En écoutant M. Émile Bourgeois nous décrire avec tant de précision et de netteté l'effort entrepris par votre section d'histoire moderne et contemporaine à propos de la publication des cahiers de doléances des États généraux de 1789, je songeais à la somme énorme de labeur, de patience et de désintéressement que suppose l'œuvre accomplie par les sociétés que vous représentez et je me félicitais en même temps d'avoir appelé à la présidence de cette section ce maître de l'histoire moderne qu'est M. le professeur Émile Bourgeois. Quel que soit le soin qu'on apporte à les faire, les choix des ministres sont parfois critiqués. Il m'est particulièrement agréable de penser qu'après l'exposé magistral de M. Émile Bourgeois nul n'a pu cette fois contredire à l'usage qui a été fait des prérogatives ministérielles.

Avec la modestie et le souci de rendre justice à ses devanciers qui distinguent le savant digne de ce nom, M. Émile Bourgeois a tenu à rappeler la mémoire de ceux qui ont commencé l'œuvre que vous poursuivez chaque jour : Jaurès, le grand tribun, dont l'activité intellectuelle prodigieuse s'étendait sur tous les sujets et qui, tout en projetant ses rêves sur la cité future, avait compris que les efforts des réformateurs quels qu'ils soient ne seraient que chimères et vanité s'ils ne s'appuyaient sur les enseignements de l'histoire et particulièrement sur l'étude et le contrôle des faits économiques; Aulard, l'historien de la Révolution française, qui personnellement

a donné une impulsion si vive aux recherches entreprises pour dégager la physionomie véritable de cette suite de prodigieux événements et sut grouper autour de lui pour cette tâche de nombreux disciples dont quelques-uns sont devenus ses émules.

Je m'incline à mon tour devant les noms que je viens de prononcer, ils viennent aussi me rappeler tristement cette partie douloureuse de ma tâche, qui a pour objet de saluer la mémoire de ceux de vos membres que vous avez perdus pendant l'année écoulée.

Dans cette année fertile en deuils, sont tombés, à côté d'Alphonse Aulard :

Théodore Reinach, dont l'esprit encyclopédique avait choisi par prédilection, comme terrain d'étude, les civilisations de Palestine et de Grèce, sources des civilisations modernes.

André Weiss, ce juriste éminent, qui sut mettre au service de la France une érudition vaste alliée à la grâce séductrice de la plus fine des cultures.

M. Rabany qui a su avec une autorité reconnue de tous diriger la *Revue générale d'administration*.

M. l'abbé Bled, M. Georges Musset, M. René Fage, qui mettaient au service de leur province la méthode sûre de leurs recherches et leur jugement très averti.

Là ne s'arrête pas cette trop longue liste funèbre. Nous avons encore à déplorer la mort de trois des membres les plus illustres de l'Académie des sciences; le physicien Boussinesq, l'astronome Puiseux, le professeur Widal, de la section de médecine et chirurgie; celle de deux membres correspondants, MM. Charles Riquier et Félix Lagrange.

Nous nous associons pieusement aussi au deuil qui récemment, par la mort du maréchal Foch, a frappé la France, et le monde entier. A la mémoire de ce grand chef que l'Académie des sciences avait tenu à honneur d'admettre parmi ses membres, nous adressons l'hommage attristé de notre admiration et de notre gratitude.

Le tribut payé à la mémoire de ceux qui ne sont plus ne doit pas nous empêcher, messieurs, de considérer l'avenir avec une robuste confiance. Les sociétés qui leur survivent conservent une force et une vitalité admirables, leur rôle apparaît à l'heure actuelle plus utile que jamais.

Ce serait une histoire curieuse à retracer que celle des sociétés savantes depuis la Révolution. On pourrait montrer la situation

privilegiée qui leur a été faite à des époques où la liberté d'association était sévèrement proscrite et la place que leur reconnaissent dans l'État des régimes pourtant défiants à l'égard des initiatives individuelles. Le temps ne me permet pas de m'aventurer sur un terrain qui est proprement le vôtre. Je voudrais seulement marquer en quelques mots le rôle que les sociétés savantes ont joué au cours du dix-neuvième siècle et celui qu'elles peuvent se proposer encore.

Il faut l'avouer, messieurs, il fut une période de leur activité où nos établissements d'enseignement supérieur ne remplissaient qu'une partie de la tâche qui relève d'eux aujourd'hui. Les facultés particulièrement, que l'effort persévérant d'un Liard n'avait pas encore groupées dans la synthèse harmonieuse des universités, constituaient autant de corps épars orientés vers une activité parfois plus oratoire que véritablement féconde. Dans cet état de choses, qui se prolongea jusqu'au milieu du siècle dernier, les sociétés savantes pourvurent souvent dans la mesure de leurs forces aux investigations que n'accomplissaient pas les institutions d'État. Des chercheurs libres et indépendants travaillèrent à élaborer, particulièrement dans le domaine historique et archéologique, la science qui ne peut se fonder que sur une somme d'efforts collectifs souvent ignorée du grand public.

Heureusement, de nos jours, les universités sont devenues des foyers intenses d'activité scientifique et de recherches, et constituent des sources abondantes de documentation précieuse. Est-ce à dire qu'elles n'ont plus besoin du concours qu'apportaient aux anciennes facultés les sociétés que vous représentez ?

Ce serait là la conception d'observateurs superficiels. Tout d'abord, par un heureux phénomène d'endosmose, les universités et les sociétés savantes se pénètrent réciproquement. Combien de nos professeurs sont appelés à faire partie de vos groupements ! Il n'est que de parcourir la liste de vos présidents de section pour s'en rendre compte. D'autre part, même à les supposer indépendantes des universités, les sociétés savantes auraient encore leur rôle à remplir.

Pour l'accomplissement de leur tâche scientifique, elles peuvent en effet faire appel, dans leur rang, à des hommes disposant souvent de plus de loisirs que n'en possèdent les maîtres pris par leurs obligations universitaires. Ceux-ci, tout en poursuivant leurs recherches scientifiques, doivent se préoccuper de la formation des

esprits qui leur sont confiés. Ne serait-ce pas desservir la recherche elle-même que de négliger la préparation des générations qui la poursuivront demain ?

Les membres des corps auxquels vous appartenez, messieurs, n'ont pas à ressentir ce scrupule de conscience professionnelle. Au surplus, d'ailleurs, beaucoup d'entre eux vivent en province dans des centres éloignés des grandes villes et où cependant, l'exemple de leurs devanciers l'a prouvé, les recherches archéologiques surtout peuvent être particulièrement fécondes. Grâce à eux les études scientifiques se décentralisent et se diversifient suivant le génie particulier de chaque province. Les membres de vos sociétés recueillent et dépouillent sur place des documents que souvent les maîtres de nos universités ne pourraient eux-mêmes aller chercher.

Ainsi votre action illustre cette vérité qu'à notre époque, plus qu'à aucune autre, rien de grand ne se réalise, sinon par l'union des volontés et des compétences. L'individu isolé est impuissant à embrasser d'un regard — si large et si pénétrant soit-il — un champ de connaissances, même nettement délimité. Le savant n'est plus seulement l'homme érudit qui se replie sur lui-même pour de fécondes méditations : à lui comme à l'industriel la coopération s'impose. La science — j'entends ce mot dans son sens le plus large — est devenue un vaste groupement d'efforts solidaires. Cela ne diminue du reste en rien la valeur du génie ni son action personnelle, car sur la route où s'avancent solidairement les savants, le génie, grâce aux forces qu'il porte en lui s'élançait d'un élan plus vigoureux, franchit l'obstacle plus rapidement et, devant tous, parcourt plus vite l'étape qui conduit au but.

Ainsi les sociétés savantes, dans toutes les provinces de France, apportent, avec l'apaisement qui naît d'un échange de vues entre esprits cultivés, cette flamme de vie intellectuelle qui éclaire de sa pure lumière chacun de nos départements. Elles sont le cercle où, dans le commerce agréable des amitiés nées de goûts partagés pour l'étude, se prépare peu à peu la documentation qui créera la science de demain.

Combien cette documentation est variée, c'est ce que prouve, messieurs, la lecture de l'ordre du jour de vos séances : vous étudiez en même temps les origines de Rueil, l'administration d'un intendant d'Alsace, les circonscriptions administratives rurales à l'époque

mérovingienne, la démographie du Nivernais, le problème des minorités, les vignobles les plus glorieux de Bourgogne, les derniers jours du Premier Empire dans le Var, les sociétés populaires de la Gironde, les réorganisations du bureau des longitudes, les composés métalliques, la géologie de la région traversée par le chemin de fer Brazzaville-Océan, la faune de l'île Sainte-Hélène, les orages dans les Pyrénées et le Sud-Ouest, l'hygiène alimentaire et la lumière, les locomotives électriques, les variations du rivage océanique de Gascogne et les résultats géographiques de la mission Gardane en Perse.

Aucun sujet, aucun domaine d'exploration ne vous est étranger; si vous cultivez de préférence la science pure, ses applications pratiques ne vous demeurent pas, cependant, étrangères.

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts ne peut que vous féliciter de l'importance et de la variété de vos travaux. Il se réjouit, d'autre part, de la collaboration de plus en plus étroite qui s'établit entre les sociétés savantes, les universités et leurs instituts. C'est pour encourager cette collaboration et pour faciliter les recherches des travailleurs isolés qu'il se fera un devoir de demander le vote d'un projet de loi ayant trait à la nationalisation du personnel des bibliothèques classées. Ces bibliothèques pourront ainsi bénéficier des compétences qui, parfois, leur ont fait défaut. Le travail des érudits mieux secondé ne pourra que produire des fruits plus nombreux et plus beaux.

J'aurais voulu vous apporter aujourd'hui les preuves de la sollicitude du Gouvernement et remettre à plusieurs d'entre vous des distinctions justifiées par une longue carrière de dévouement à la science, mais la décision du conseil des ministres, qui a suspendu l'attribution de toutes distinctions honorifiques jusqu'aux élections municipales m'oblige à en ajourner la remise. Soyez persuadés, messieurs, que les propositions qui m'ont été soumises ne seront pas oubliées et — ma liberté m'étant rendue — seront examinées avec le grand désir de reconnaître des mérites si hautement affirmés.

Si je ne puis vous donner quant à présent que le témoignage moral de la reconnaissance du Gouvernement, je sais que ce témoignage vous sera cependant précieux. La seule récompense que vous désirez est celle que vous trouvez dans l'accomplissement de vos travaux, dans le sentiment d'avoir ajouté une pierre nouvelle à l'édifice immense et toujours inachevé que construisent patiemment

tant de générations de savants; car la science n'est jamais parfaite et chacune de ses conquêtes n'est qu'un point de départ pour des recherches nouvelles. L'abnégation est l'essence même de l'homme de science; c'est elle qui lui fait goûter la satisfaction de n'être qu'un soldat pacifique dans une armée innombrable, heureux s'il peut penser, au soir de ses jours, que son labeur n'aura pas été vain, et que sa contribution, si modeste soit-elle, aura ajouté quelque chose à la somme des connaissances humaines.
